Monsieur le Président,

Lors des élections des 3 conseils CA CS CEVU du 22 mars 2012, vous aviez fait part dans votre profession de foi de vos projets pour notre université.

Dans ce document, vous souhaitiez faire de l'UVHC « un lieu d'épanouissement tant personnel que professionnel, un lieu de débats et d'écoute ».

Vous constatiez que « la culture humaniste de nos universités est abandonnée au profit d'une logique de rentabilité. » et que vous refusiez de « cautionner tout projet qui aboutirait à un appauvrissement disciplinaire, à la détérioration des conditions de travail des personnels ».

C'est pourquoi, au travers de cette pétition nous vous demandons :

- moyennant l'utilisation de VT, la mise en paiement immédiate des heures de cours complémentaires dès le dépassement du volume statutaire.
- le paiement de toutes les primes de responsabilité, forfaits et articles au plus tard avant le 30 juin de l'année universitaire en cours.
- que la mise en place de ces deux revendications soit effective et pérenne pour tous les personnels de l'UVHC quels que soient leurs statuts, leurs grades et leurs composantes d'affectation.

Accéder à ces trois revendications permettrait de restituer aux acteurs de l'université le minimum de respect qui leur est dû.

Prénom	**Nom**	**Statut**	**Grade**	**Composante d'affectation**	**Emargement**

Prénom	Nom	Statut	Grade	Composante d'affectation	Emargement